

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ENTRE « LES ECURIES DES AGRIERS » ET SES PETITS CAVALIERS

ARTICLE 1 : Je pense à dire bonjour à mes monitrices et aux autres personnes du club .

ARTICLE 2 : Je respecte les règles de sécurité

- Je ne donne pas à manger aux poneys ou aux chevaux



- Je ne cours pas, je ne crie pas
- Je ne rentre pas dans un pré ou dans un boxe sans avoir la permission

ARTICLE 3 : Je respecte mon poney ou mon cheval

- Je m'occupe comme il faut de mon poney ou de mon cheval (Pansage avant et après le travail...)



- Je range les affaires de mon poney (brosses, filet, tapis, protections...) et les affaires du club (casques, graisse à pied, graisse à cuir, bandes, filets à foin...)



- Je ne fais pas le tête lorsque je ne monte pas mon poney ou cheval préféré.



ARTICLE 4: Je respecte les autres

- Je ramasse les crottins de mon cheval ou de mon poney, même dans la cour!



- Je balaie l'endroit où j'ai préparé mon poney ou mon cheval



- Je nettoie la douche



- Je lave les protections et je range les affaires à leur place
- Je range mes affaires correctement dans le club-house
- J'aide un plus petit que moi si il a besoin



- Et, je donne le meilleur de moi-même!



